

Année académique : 2023-2024

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Atelier Communication Visuelle 4
Type de module	Module de l'orientation Communication visuelle
Code	24ATC
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	12 ECTS
Semestre	Semestre 4
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé les modules Atelier Communication visuelle 1, 2 et 3
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Projets :</p> <p>Espace : comprendre les enjeux et les spécificités du design tridimensionnel et spatial. Comprendre l'espace par la confrontation d'éléments graphiques et typographiques à la dimension urbaine : passer de la 2D à la 3D. Comprendre les notions d'approche, de recul, de mouvement et de temporalité dans l'appréhension du design graphique dans l'espace public. A partir d'exemples réels, pouvoir accomplir la totalité d'un projet de signalétique ou de scénographie en s'adaptant aux réalités de terrain.</p> <p>Design génératif : approfondir et développer ses connaissances et compétences en codage créatif. Réaliser un projet de design graphique par le biais du codage créatif.</p> <p>Semaines hors-cadre : expérimenter des situations de travail transversales, inventer de nouvelles logiques d'apprentissage et de partage d'expériences.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Espace : chaque groupe constitué propose, développe et réalise un projet.</p> <p>Design génératif : développement d'une méthodologie de recherche en prototypes, de manière individuelle ou en groupes, pour aboutir à la réalisation d'un projet articulant le design génératif de manière pertinente et cohérente avec le concept et l'identité du travail graphique.</p> <p>Semaines hors-cadre : programme spécifique de workshops ou de voyages d'études.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les enseignant-e-x responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Espace : l'évaluation est fondée sur la restitution d'un projet dont les critères d'évaluation sont transmis au début du cours.</p> <p>Design génératif : l'évaluation est fondée sur la qualité du projet / prototype et du langage graphique développés.</p> <p>Semaine hors-cadre : l'évaluation est fondée sur la participation et l'engagement de l'étudiant-e-x durant les workshops ou les voyages d'études.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé dans le calendrier académique. Lorsque les résultats de</p>

	<p>la remédiation sont jugés suffisants par la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.</p>
Enseignant-e-x	Rob van Leijssen, Martine Anderfuhren, Demian Conrad, Anette Lenz, Pierre Rossel, autres intervenant-e-x-s
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	18.07.2023
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.